

## Logistique : empreinte carbone négative pour la caisse SEILA

Publié le 11 juin 2015 à 8h04 | Classé dans: Entreprise, Environnement | Publié par: Nathalie Bastiens



© NO-NAIL BOXES

En fin de semaine dernière, le vendredi 5 juin 2015, étaient réunis à Anvers les adhérents du Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée (**SEILA**), à l'occasion de la dernière assemblée générale, à laquelle participait notamment le fabricant luxembourgeois de caisses pliantes en bois contreplaqué **NO-NAIL BOXES**, appartenant au groupe ALIPA, et qui produit annuellement environ 300 000 caisses. Membre du SEILA, la société NO-NAIL BOXES s'est fait l'écho, via un communiqué de presse, des **engagements en matière de développement durable** pris par les adhérents du

SEILA, en faveur de la réduction de l'impact environnemental de leurs produits et prestations.

Ainsi, dans l'optique d'une diminution de leur empreinte carbone et pour lutter plus efficacement contre les changements climatiques, une attention toute particulière est portée aux **déchets de production**, avec une volonté de **revaloriser** ces derniers, dans le but notamment **d'économiser les énergies fossiles** qui sont non renouvelables et ont, de surcroît, un impact négatif sur le climat. Pour l'approvisionnement en bois, il doit se faire dans le respect de la biodiversité et des écosystèmes forestiers, ce qui passe notamment par l'achat de **bois certifiés**. Quant à la partie « clients », ils s'engagent à faire un travail de **sensibilisation** auprès d'eux, en abordant la question du recyclage du bois, de la valorisation énergétique ou encore de leur propre empreinte carbone.

Soucieux de connaître leur performance environnementale, les membres du SEILA ont fait appel à l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement, ce dernier étant en charge d'évaluer **l'empreinte carbone** de leurs fabrications et prestations. L'étude a ainsi établi que « *l'empreinte carbone de la caisse SEILA à la sortie de l'usine est **négative** avec -13,1 kg éq. CO<sub>2</sub> en considérant le carbone fossile et biogénique, soit -78,6 kg éq. CO<sub>2</sub> pour 1 m<sup>3</sup> d'emballage* », rapporte NO-NAIL BOXES. Le 23 juin prochain, le SEILA présentera les résultats de l'étude de l'Institut Technologique FCBA, au cours d'une conférence à Paris : « LA CAISSE BOIS – Un puits de carbone au cœur de la logistique ».